

Des ambitions particulières

Suffit-il de se proclamer force de transformation sociale pour l'être effectivement ? Suffit-il de l'écrire à longueur de pages pour emporter l'adhésion du plus grand nombre ? Ces deux questions interrogent le contenu et la stratégie pour gagner l'hégémonie des idées et préparer les affrontements de classes. Il n'y a que les radicaux de pacotille pour croire qu'il suffit de slogans, de propagande abstraite et de posture de pseudo avant-garde pour faire émerger une conscience collective révolutionnaire... C'est aujourd'hui et maintenant que les choses se conçoivent et se construisent pour préparer les conditions du changement.

Catherine Lebrun est membre du secrétariat national de l'Union syndicale Solidaires.

Le concept, c'est ce qui empêche la pensée d'être une simple opinion, un avis, une discussion, un bavardage.

Gilles Deleuze, Pourparlers, 1990

Quelle idée de vouloir changer le monde? Quelle folie d'espérer en l'espèce humaine?

À l'évocation des drames du monde, on peut sombrer dans un pessimisme sans fonds.

Mais comme « nous sommes au monde », essayons de le rendre désirable, de poursuivre une nouvelle utopie. La lutte contre le système mortifère du capitalisme et le combat contre toutes les oppressions, sont des impératifs philosophiques, sociaux et économiques.

Aucun romantisme ni morale dans cette affaire, mais la recherche d'une alternative rationnelle la plus juste, solidaire et démocratique, possible. Le pessimisme de la raison et l'optimisme de la volonté, cette phrase de Gramsci, empruntée à l'écrivain Romain Rolland, reprise si souvent, n'en demeure pas moins profonde.

Mais suffit-il de se proclamer force de transformation sociale pour l'être effectivement? Suffit-il de l'écrire à longueur de pages pour emporter l'adhésion du plus grand nombre? Ces deux questions interrogent le contenu et la stratégie pour gagner l'hégémonie des idées et préparer les affrontements de classes.

Les termes de transformation sociale méritent d'être décortiqués. Qui dit transformation dit modification, transition, métamorphose, quel que soit le synonyme employé, cela implique de partir de l'existant pour opérer la transformation, « la table rase » de l'Internationale n'est qu'une figure de style, et c'est là toute l'importance de l'analyse approfondie de l'évolution du capitalisme. Qui dit sociale, ne dit rien du champ d'intervention, intellectuel et spatial, que l'on s'assigne, et c'est là toute l'importance du débat sur la conception du rôle et de la place des organisations du mouvement social dans l'espace politique.

LA LUCIDITÉ EST RÉVOLUTIONNAIRE

Être rigoureux sur l'analyse de la réalité du système dominant est la condition sine qua non pour définir le contenu et la stratégie de tout projet alternatif. Ne pas prendre les effets pour les causes, ne pas être l'imbécile qui regarde le doigt du sage quand il montre la lune.

Cela suppose d'être exigeant envers soi-même et envers les autres, dans la recherche des raisons et des causes des événements et des bouleversements de l'époque. Cela exige de rechercher toujours à s'élever mutuellement, de ne pas brosser dans le sens du poil les positionnements simplistes ni d'occulter les débats, de peur de sa propre remise en cause ou de son ignorance. Enfin cela implique d'ériger le principe du doute comme aiguillon nécessaire à la réflexion et à l'action, sans jamais faiblir dans sa détermination.

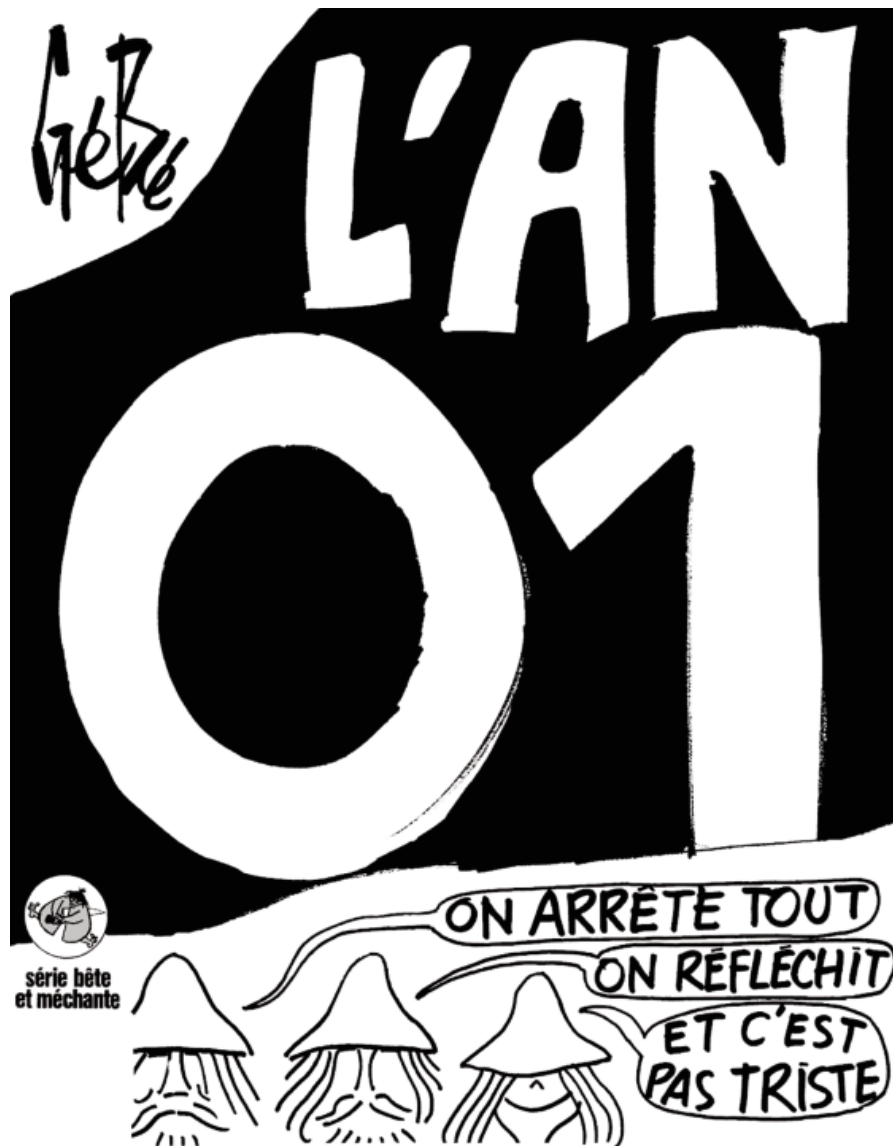
Chaque phase de l'évolution du capitalisme pose des défis nouveaux pour les forces se revendiquant de la transformation sociale. Si les constantes de ce système sont toujours l'expansion de la marchandise, la concentration et l'internationalisation des flux financiers, il y a cependant des bouleversements dans l'organisation productive, et les processus d'accumulation et de formation du profit au niveau mondial, qui

Syndicalisme de transformation

Gérard Gourguechon anime l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS), après avoir été notamment porte-parole de l'Union syndicale Solidaires et auparavant secrétaire général du Syndicat National Unifié des Impôts (SNUI).

La Charte d'Amiens a presque 110 ans ; comme bien d'autres références, certaines plus anciennes, cela ne signifie nullement que nous devons l'abandonner. Il nous incombe d'en traduire la signification concrète en ce début de XXI^e siècle, sauf à nous contenter de nous y référer de congrès en congrès, sans prendre les moyens de la mettre réellement en œuvre. Nous avons à «défendre les intérêts matériels et moraux de nos membres». La défense des intérêts matériels commence notamment par la défense des salaires et du pouvoir d'achat. Dans une société capitaliste, ceci doit amener le mouvement syndical à contester un système juridique et global qui permet que les travailleurs et les travailleuses soient exclus d'une partie des richesses qu'ils ont contribué à créer. La réflexion sur le droit de propriété est du ressort du mouvement syndical, de même que celle sur la démocratie dans l'entreprise. Cette «besogne», nous devons la mener en toute indépendance, notamment par rapport aux partis politiques. Ceci implique que nous soyons nous-mêmes très «politiques», c'est-à-dire que nous débattions entre nous, à l'intérieur de l'organisation syndicale, et démocratiquement, de toutes les questions auxquelles nous sommes confrontés.

sociale



L'AN 01, GÉDÉ, EDITIONS DU SQUARE, 1972. LA COUVERTURE.

Dans notre union syndicale Solidaires, nous estimons que le syndicalisme doit tout à la fois agir pour participer à l'amélioration de la situation concrète, aujourd'hui et maintenant, des travailleurs et des travailleuses, des chômeuses et des chômeurs, des précaires, des personnes retraitées, etc., et, dans un même temps,

conjointement, œuvrer pour participer à la transformation de la société. Nous voulons ainsi vivre et faire vivre un syndicalisme du quotidien et un syndicalisme de transformation sociale.

Cette « double besogne » du syndicalisme est plus ou moins inscrite dans les gènes d'une partie du syndicalisme en France depuis le 9^e congrès de la CGT tenu à Amiens en octobre 1906. Ce sont ces textes de 1906 qui sont maintenant désignés par les termes « La Charte d'Amiens ». Les congressistes ont alors voulu expliciter le sens qu'ils donnaient à l'article 2 des statuts constitutifs de la CGT de 1895 : *« La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »* Il est certainement utile de rappeler dès maintenant le texte voté en 1906 par les congressistes de la CGT, dès lors que notre union syndicale Solidaires prétend assez régulièrement s'y référer : *« Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte des classes, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : d'une part il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste, et d'autre part, il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale. Le Congrès considère que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous*

les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat. Etc. »

Le fait que ce texte ait été voté il y a près de 110 ans n'est pas, a priori, une raison de le rejeter car daté et donc obsolète. Il y a des textes encore plus « anciens », qu'on trouve chez Socrate, Platon, Aristote, Montaigne, Descartes, Montesquieu, la Déclaration des Droits de 1789, celle de 1793, etc., qui, très heureusement, sont encore des références vivantes pour nombre de personnes. Ce n'est pas, non plus, une raison pour le « fétichiser » et en faire un dogme à prendre en totalité.

À Solidaires, nous voulons faire ce pour quoi nous existons et nous nous sommes regroupés et constitués, faire du syndicalisme, faire du syndicalisme utile, utile pour les adhérentes et les adhérents, utile pour les salarié-e-s, les chômeurs et chômeuses, les retraité-e-s d'aujourd'hui, mais utile aussi pour demain, pour les générations suivantes, d'ici et d'ailleurs, utile pour le progrès social et humain. Nous pensons que pour conforter et pérenniser les acquis des travailleurs, il faut une transformation sociale conduisant à une répartition des pouvoirs n'en laissant plus la direction aux détenteurs du capital. Ce n'est ni ambitieux, ni prétentieux, ni démesuré, que de vouloir agir, en plus du syndicalisme du quotidien, pour une transformation sociale, alors que nous ne sommes même pas capables d'assurer la première besogne. Justement, cette ambition supplémentaire ne peut que donner du sens à nos luttes quotidiennes et une cohérence d'ensemble utile à un syndicalisme aujourd'hui particulièrement déboussolé.

DOSSIER

Un autre foot

Le football n'a pas toujours eu bonne presse dans les sphères progressistes. Les images de violence, de racisme, d'homophobie ou de sexisme couplées avec le culte de la personnalité, de la réussite et du bling bling ont largement contribué à la construction d'une représentation négative, le football renvoyant alors à des expressions primaires et agissant comme un excellent opiacé populaire. Difficile alors de justifier un dossier football dans une revue syndicale... mais pas impossible pour autant!

Derrière cette image peu ragoutante, existe un autre football, un football populaire, antisexiste et intrinsèquement anticapitaliste. Ces quelques lignes sont destinées à ouvrir la réflexion autour d'un football renouant avec les pratiques du sport ouvrier.

est possible !



Ce dossier comprend quatre textes

- **Football populaire VS football business, de Nicolas Guez (Sud santé sociaux 93)**
- **Pour un football militant et de transformation sociale, de Martial Chappet (Sud PTT 75)**
- **Love football, hate sexism ! de Maud Valegeas (Sud éducation Créteil) et Aurélie Edet (Sud santé sociaux 93)**
- **Une interview d'un membre du groupe « les Bukaneros » de Madrid, par Aurélien Boudon (Sud éducation Créteil) et Jérémie Berthuin (Sud éducation 30)**

De l'internation à la transnation

**Pour la formation syndicale Solidaires
Les utopiques de mai 2015, Alain Bihr avait
présenté une contribution intitulée « La phase
actuelle du devenir-monde du capitalisme :
la transnationalisation ». Pour notre revue,
il a bien voulu retravailler une version plus
courte, issue de l'article « Mondialisation »,
paru dans « La novlangue libérale » [Editions
Page 2, Lausanne, 2007].¹**

**Alain Bihr, professeur honoraire de sociologie, a été
l'un des membres fondateurs et des rédacteurs de la revue
A Contre-Courant. Auteur de nombreux ouvrages
sur le socialisme, le mouvement ouvrier, la dynamique
des inégalités et l'extrême droite, il a notamment publié :
La préhistoire du capital (2006),
La novlangue néolibérale (2007),
La logique méconnue du Capital (2010)
et *Les rapports sociaux de classe* (2012),
tous parus aux Éditions Page 2 (Lausanne).**

alisation alisation

« **D**ans le cadre de la vision néolibérale du monde, la cause est entendue : nous serions entrés depuis quelques décennies dans l'ère de la mondialisation, celle de l'ouverture sans retenue des frontières nationales aux mouvements des marchandises et des capitaux, celle de l'intercommunication universelle entre les êtres humains dont l'extension exponentielle de l'Internet et la diffusion du tourisme de masse compteraient parmi les symboles en même temps que les manifestations les plus banales, celle du « *dialogue entre les civilisations* » qui peut cependant aussi virer à leur confrontation. Vouloir s'y opposer serait vain ; ce ne pourrait être l'affaire que d'esprits étroits et rétrogrades, héritiers des passésistes qui ont dénoncé, en leur temps, qui la diffusion du chemin de fer et du bateau à vapeur, qui celle de la radiodiffusion et de la télévision, pourtant autant d'étapes sur la voie du progrès. Car, s'ils concèdent à la limite qu'elle peut poser quelques problèmes d'adaptation qui seront transitoires, les tenants néolibéraux de la mondialisation nous assurent qu'elle ne peut finalement qu'être heureuse : elle nous promet un avenir radieux, sur la base d'une conjugaison optimale des activités humaines au sein d'un marché mondial enfin unifié, gage de pacification des relations entre les hommes. On se doute bien que la réalité est à cent lieues de ce tableau irénique et apologetique.

DE L'INTERNATIONALISATION...

Pour des raisons qui tiennent en définitive à la fragmentation du capital social en une multiplicité de capitaux en concurrence, donc à la propriété privée des moyens de production, le marché mondial généré par l'universalisation des rapports capitalistes de production se fragmente nécessairement en un ensemble de compartiments entre lesquels la circulation du capital reste toujours formellement possible mais en étant subordonnée à l'autorisation et au contrôle de pouvoirs d'États qui en définissent et en défendent les frontières constitutives. Au sein de chacun de ces compartiments du marché mondial, certains capitaux (les capitaux indigènes) sont autorisés à opérer librement : à vendre et à acheter, à s'investir et se désinvestir, à se concurrencer réciproquement tout comme à se combiner (s'associer, fusionner, etc.) réciproquement ; alors que les autres capitaux (les capitaux allogènes) se voient imposer certaines conditions (plus ou moins défavorables) et certaines restrictions (plus ou moins importantes) à leur accès à ce marché, pouvant aller jusqu'à l'interdiction pure et simple d'y opérer. Si bien que chacun de ces compartiments du marché mondial constitue à

¹ Ceci est une version abrégée de l'article « Mondialisation » parue dans *La novlangue néolibérale*, Éditions Page 2, Lausanne, 2007.

Écologie : sous la dépriva

**Ce texte a été rédigé pour la formation syndicale
Solidaires *Les Utopiques*, en mai 2015.**

**Jade Lindgaard est journaliste à *Mediapart*
où elle suit les questions environnementales.
Elle est l'auteure notamment de *Je crise climatique*,
La planète, ma chaudière et moi (La Découverte, 2014)
et de *La France invisible* (sous la dir. de Stéphane Beaud
et Joseph Confavreux, La Découverte, 2006).**

la transition, tisation

Chômage de masse, chômage des jeunes, chômage des seniors, précarité du travail féminin: la question du travail est si prégnante, si centrale et si sensible en France qu'elle recouvre parfois toute la question sociale.

Les défenseurs de la transition écologique/énergétique promettent la création de centaines de milliers d'emplois «verts», par l'essor de nouvelles activités (énergies renouvelables, efficacité énergétique, dépollution, démantèlement nucléaire, ...), la relocalisation de la production (agriculture, agro alimentaire, ...), les activités de résilience (care, réparation/entretien...). Mais leur poids économique est encore très faible. En France, on constate tous les jours les blocages contre la fiscalité écologique (contribution climat énergie, écotaxe), le soutien aux énergies fossiles, les mille et un obstacles au développement des éoliennes, le mépris pour la maîtrise de l'énergie et les actions d'efficacité énergétique, la politique d'aménagement du territoire qui bétonne tous azimuts.

Ce n'est pas qu'une affaire de création de valeur monétaire et de retour sur investissement. C'est aussi, peut-être surtout, un affrontement entre deux visions du monde:

De quoi avons-nous vraiment besoin? Comment se libérer du libéralisme existentiel et de l'individualisme consumériste? Le micro-geste fait-il la révolution?

DE QUOI AVONS-NOUS VRAIMENT BESOIN?

En 1884, le socialiste utopiste William Morris prononce une conférence restée célèbre – et publiée en français par Serge Latouche il y a quelques années: «*Comment nous pourrions vivre ?* »

Plus d'un siècle plus tard, nous pourrions reformuler la question: de quoi vraiment ne pourriez-vous pas vous passer pour vivre? En 1875, Karl Marx écrivait dans *la Critique du programme de Gotha* l'un de ses plus célèbres passages: «*Quand le travail ne sera pas seulement un moyen de vivre, mais deviendra lui-même le premier besoin vital; quand, avec le développement multiple des individus, les forces productives se seront accrues elles aussi et que toutes les sources de la richesse collective jailliront avec abondance, alors seulement l'horizon borné du droit bourgeois pourra être définitivement dépassé et la société pourra écrire sur ses drapeaux: "De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins!"* »

À chacun selon ses besoins: c'est exactement ce qu'on ne peut plus demander

DÉFENSE DES HORS-STATUT UN RAPPORT DIALECTIQUE **L'exemple ferroviaire**

Syndicalisme de métiers, d'entreprises ou de branches: le débat sur l'organisation du mouvement syndical traverse son histoire. Il est toujours d'actualité et même incontournable dans une période où le patronat a réussi à diviser les travailleurs et les travailleuses, à travers une multitude de statuts. À partir de l'exemple du secteur ferroviaire, il s'agit ici de réfléchir sur la situation actuelle.

Cheminot à la gare de Lyon, à partir de 1976, Christian Mahieux a été militant de la CFDT-Cheminots jusqu'en janvier 1996, puis de SUD-Rail, dont il a notamment été secrétaire fédéral de 1999 à 2009.

ET DÉFENSE DU STATUT : du secteur

Entreprises à statut, fonction publique, contrats à durée indéterminée, contrats à durée déterminée, intérim, sous-traitance, ... sur un même lieu de travail les « statuts » sont multiples. Le système capitaliste tend à un double mouvement : éliminer les statuts les plus protecteurs pour les travailleurs et les travailleuses, en multiplier le nombre pour mieux nous diviser. Cela prolonge un phénomène auquel le mouvement syndical a été confronté depuis sa création. Le syndicalisme limité aux frontières d'un métier ou d'une entreprise renonce à la transformation sociale ; mais il en est de même du syndicalisme de branches qui oublierait la nécessité de l'activité interprofessionnelle. À l'inverse, le syndicalisme de branches et interprofessionnel n'est crédible et susceptible de rassembler la masse des travailleurs et des travailleuses, et donc n'est utile que s'il s'appuie sur la défense résolue des intérêts immédiats des salarié-es, ce qui inclut des revendications parfois catégorielles,



locales ou limitées à une entreprise. Comment articuler tout cela ? En s'appuyant sur l'expérience accumulée par la classe ouvrière à travers un siècle et demi de syndicalisme, en la confrontant à la situation présente, en tirant le bilan de nos pratiques, en étant assez sérieux et sérieuses pour mettre en œuvre ce que nous décidons collectivement, en faisant preuve de réactivité face aux défis du présent. Voici une, très petite, contribution à tout ça...

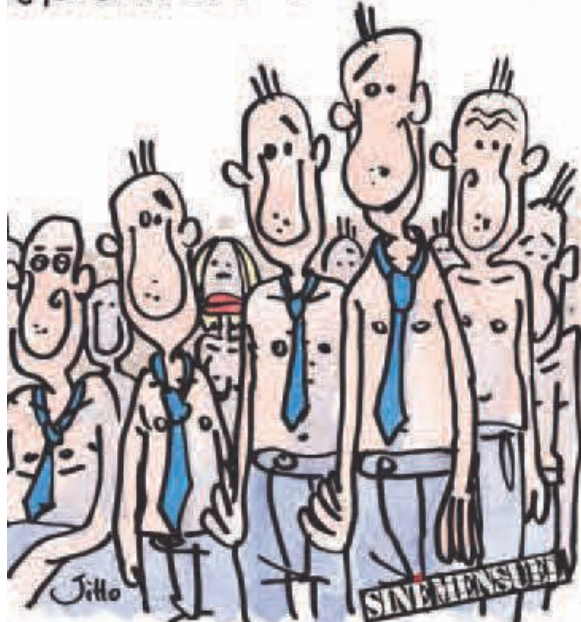
La journée de la chemise !

L'affaire de la «chemise du DRH d'Air France» a fait couler beaucoup d'encre cet automne; ce fut aussi le prétexte à une campagne de dénigrement du syndicalisme, plus précisément du syndicalisme qui soutient sans réserve les luttes des salariés, de la part de la direction d'Air France et du gouvernement. Cet article rappelle quelques vérités sur le contexte actuel, mentionne des luttes passées et pointe la violence permanente du pouvoir patronal pour qui les effectifs salariés sont devenus définitivement la seule variable d'ajustement pour augmenter la profitabilité.

Salariés d'Air France, Pierre «Buenaventura» Contesenne et Léon «Davidovitch» Crémieux ont participé à la création de Sud aérien en 1996, puis à l'animation du syndicat national jusqu'en 2015.

AIR FRANCE: UNE IMAGE DÉGRADANTE

2900 SALARIÉS PERDENT LEUR CHEMISE



La direction d'Air France devait présenter le 5 octobre dernier un nouveau plan de suppressions d'emplois lors d'un CCE. Ce « plan B » est présenté comme la conséquence de l'échec des « négociations » avec les syndicats de pilotes, en l'occurrence le syndicat majoritaire SNPL (Syndicat National des Pilotes de Lignes), et prévoit 2900 suppressions d'emplois: 1700 personnels au sol, 900 PNC (personnels Navigants commerciaux, les stewards et hôtesse) et 300 pilotes. Pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, la direction évoque des licenciements secs.

À l'appel d'une intersyndicale (mais sans la CFDT la CGC), devant le siège à Roissy, 3000 manifestants représentatifs de toutes les catégories de personnels (navigants et sol) expriment leur ras-le-bol des plans successifs - le troisième en quatre ans - à l'origine de 8000 suppressions d'emplois, avec des accords d'entreprise revus et systématique-

ment dégradés, les rémunérations bloquées, le tout avec la complicité de certaines organisations syndicales, sol et navigants.

Manifestation très dynamique, accentuée par la dimension unitaire, perçue par la plupart des manifestant-e-s comme un événement exceptionnel. En effet, les directions successives d'Air France ont toujours joué tactiquement la division, sociale autant que symbolique, entre pilotes et salariés du sol, aidées en cela par un hyper corporatisme historique du SNPL.

La direction actuelle a même mis le paquet ces dernières semaines auprès des médias, sur le thème des « pilotes privilégiés qui refusent de travailler quelques heures de plus, mettant ainsi Air France en péril et portant de fait la responsabilité des suppressions d'emplois »!

Les médias dans leur quasi-totalité reprendront en chœur la fable d'une compagnie aérienne au bord de la faillite et des pilotes égoïstes. En fait, au-delà des arguments objectifs de la concurrence des compagnies low cost, des compagnies du Golfe subventionnées par leurs États et des taxes aéroportuaires, le véritable objectif de la direction est bel et bien d'optimiser la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires - le fameux ROCE, *Return On capital Employed* - dans une industrie considérée comme obsolète à ce niveau.

La direction du groupe Air France-KLM a donc mis en œuvre cette stratégie de rentabilisation à marche forcée (5000 suppressions d'emplois chez KLM ces dernières années) à la suite des compagnies américaines et anglo-saxonnes, avec pour objectif ce qui est devenu l'alpha et l'oméga du capitalisme ultra libéral contemporain: comprimer la masse salariale pour accroître la marge bénéficiaire au profit des actionnaires.

Une compagnie interna

La Compagnie Jolie Môme est une troupe qui joue ses propres créations et des œuvres comme celles de Brecht, de Prévert. Elle chante et joue dans la rue et sur scène. Elle lutte pour les droits des intermittent-es du spectacle et soutient les combats de tous les travailleurs-euses.

**Compagnie Jolie Môme
BP 22-92235 Gennevilliers cedex
Tél : 01 49 98 39 20 ou 06 83 59 80 11
www.cie-joliemome.org**

tionnaliste



Comment est née votre compagnie?

■ La Compagnie Jolie Môme est née il y a plus de 30 ans, à une époque où se répandait l'idée qu'il fallait savoir se vendre, que la permanence artistique devait laisser la place au changement systématique d'équipes car la flexibilité et la compétition étaient moteurs de création.

Notre compagnie s'est donc dès le début affirmée à contre-courant avec l'envie de construire une troupe de théâtre, qui soit

pérenne, qui partage son aventure collectivement, à salaire égal...

Une autre ambition est d'être capable de s'adresser aussi à des publics qui ne sont pas les publics traditionnels du théâtre.

Après quelques années, la rue est devenue un lieu de rencontre de ces nouveaux publics, grâce au spectacle de chansons qui permet de séduire et d'attirer dans les théâtres des spectateurs qui n'y seraient pas venus naturellement, rebutés par l'image institutionnelle du théâtre.

Le CLIC-P, L'INTERSYNDICALE QUI FAIT PEUR AUX PATRONS DU COMMERCE

« Je ne perds jamais : soit je gagne, soit j'apprends. »

Nelson Mandela

Pour Brecht : « Dans toute idée, il faut chercher à qui elle va et de qui elle vient; alors seulement on comprend son efficacité. »

Quel lien peut donc unir des dispositions aussi diverses que l'extension du travail du dimanche et de nuit, l'abaissement des moyens de défense des travailleurs, la marchandisation du sang, des privatisations d'aéroports et l'octroi d'actions gratuites contenues dans la loi Macron? Satisfaire les injonctions de la commission européenne, pour qui la France doit rattraper son retard en matière de réformes structurelles, et accentuer la politique pro-business menée par le gouvernement, à l'œuvre depuis 2013 via l'ANI et le pacte de compétitivité.

Laurent Degoussée est secrétaire de la fédération Sud Commerces et services

NOS DIMANCHES ET NOS NUITS NE SONT PAS À VENDRE!

Créé en 2010, le Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris regroupe, en 2015, les syndicats CFTD (oppositionnelle), CGT, SUD et UNSA parisiens ou franciliens du commerce (FO, sur une ligne d'auto-affirmation, l'a quitté en 2013 tout comme la CGC, la CFTC étant désaffiliée par sa centrale car jugée trop véhémente et a rejoint depuis l'UNSA). Sa création part du constat que ce qui les rapproche est plus fort que ce qui les divise et tient compte du taux de syndicalisation pléthorique dans le commerce (2%), un obstacle pour répondre à la violence des attaques des patrons de ce secteur. Après plusieurs assemblées générales avec leurs militants respectifs, une plate-forme commune a été adoptée: pas d'ouverture avant 9 heures, pas de fermeture après

19h30, pas d'extension du travail dominical, refus du temps partiel imposé et deux cent euros minimum d'augmentation pour tous. Le CLIC-P la fait vivre à travers l'organisation de plusieurs manifestations dont le premier jour des soldes mais également de nombreux procès qui sont devenus sa marque de fabrique: d'abord les supérettes parisiennes qui bafouent le repos dominical et ouvre sept jours sur sept puis le travail de nuit dans plusieurs grandes enseignes dont Sephora, ce qui a donné lieu à une âpre bataille juridique et médiatique, ainsi que, plus récemment, contre l'ouverture dominicale illégale d'American Apparel ou des commerces de Bercy Village (un travail commun avec l'inspection du travail est également à l'œuvre).

La page Facebook du CLIC-P:

<https://www.facebook.com/ClicParis>

Le compte Twitter: @ClicParis

Ce « coup de jeune pour la société » selon Hollande, qui assume pleinement son orientation social-libérale au mépris de son engagement de campagne de défense du repos dominical, n'est que la poursuite d'une politique de dérégulation menée depuis une vingtaine d'années pèle mèle au nom de l'emploi, de la croissance, du tourisme et de la liberté du travail, qui s'attaque au repos des travailleurs¹. Le tout pour satisfaire les grandes enseignes commerciales, qui augmentent ainsi substantiellement leurs profits en écrasant la concurrence.

LES JOURS FÉRIÉS, PREMIERS CONGÉS

Au nombre de onze dans notre pays, issus du calendrier religieux de l'ancien régime auxquels viennent s'ajouter, à partir du XIX^e siècle, des fêtes civiles, essentiellement commémoratives. Le Premier Mai jouit lui d'un caractère particulier du fait qu'il est le

seul jour obligatoirement chômé et payé mais aussi que la fête des travailleurs revêt un caractère international et tire son origine de la manifestation réprimée de Haymarket en 1886, expression du combat du mouvement ouvrier pour la journée de huit heures. Ce sont donc les seuls jours fériés qui tiendront lieu de repos avant l'instauration des congés payés suite aux grèves de 1936.

En 2004, le gouvernement Raffarin, écla-boussé par le scandale des quinze mille morts de la canicule de 2003, décrète que le lundi de la Pentecôte sera travaillé sans être rémunéré afin d'abonder un fonds d'aide à la dépendance, une solidarité qui ne repose que sur les seuls salariés (le dispositif sera modifié en 2008, la Pentecôte retrouvant son caractère chômé, la journée

¹ Au risque de ne plus pouvoir reconstituer leur force de travail mais le capitaliste lui fait fi du risque.

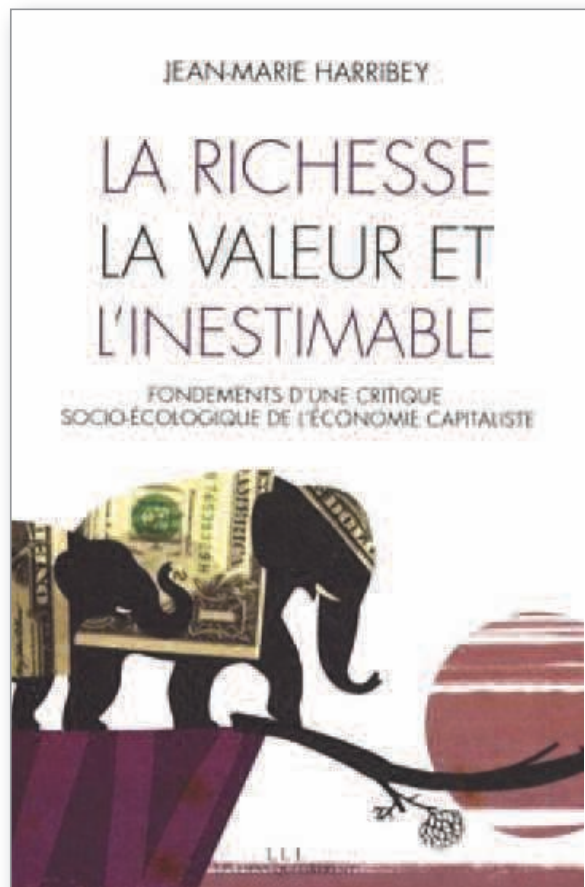
FACE À LA CRISE GLOBALE **la décroissance soutenable ?**

**La croissance indéfinie est impossible.
Mais que recouvre la décroissance ?
Et si le débat croissance-décroissance
cachait celui sur la richesse et la valeur ?**

Jean-Marie Harribey, professeur agrégé de sciences économiques et sociales à la retraite, a coprésidé ATTAC de 2006 à 2009 ; il en copréside aujourd'hui le Conseil scientifique. Membre de Sud éducation, il était secrétaire général de l'union départementale CFDT de la Gironde en 1976, lors de la suspension de celle-ci par sa confédération.

DU CAPITALISME GLOBAL, est-elle une voie

Le capitalisme mondial est entré dans une crise majeure dont la cause fondamentale est la conjonction de l'éclatement de contradictions sociales et de contradictions écologiques. Cette simultanéité marque le caractère systémique inédit de cette crise. Elle peut être interprétée en termes simples comme l'impossibilité d'aller au-delà d'un certain seuil d'exploitation de la force de travail, sous peine de surproduction invendable et d'insuffisance du taux de profit, et au-delà d'un certain seuil d'exploitation de la nature, sous peine de destruction des équilibres écosystémiques, d'épuisement de toutes les ressources naturelles non renouvelables et d'un réchauffement du climat incontrôlable. En termes théoriques, la crise est une crise de production et de réalisation de la valeur¹, c'est-à-dire qu'il est de plus en plus difficile pour le capitalisme de dégager des taux de profit suffisants, dont la progression est bornée par le taux d'exploitation de la force de travail qui ne peut croître indéfiniment, et par l'efficacité du capital aujourd'hui de plus en plus dépendante de la difficulté d'accès aux ressources et de leur coût. Il en résulte un ralentissement très net de l'augmentation de la productivité du travail dans tous les



pays capitalistes développés depuis près d'un demi-siècle et on voit apparaître les prémices d'une même évolution dans les pays dits émergents comme la Chine.² Le modèle capitaliste de l'accumulation infinie est donc aujourd'hui en panne. Et ce n'est pas la fuite en avant de la financiarisation tous azimuts qui peut constituer une

¹ Selon Marx, produire de la valeur est la tâche assignée à la force de travail par le capital ; réaliser la valeur est la transformation du fruit du travail effectué dans la société en monnaie par la vente des marchandises, biens de production comme biens de consommation.

² Pour un approfondissement, voir J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Les Liens qui libèrent, 2013 ; *Les feuilles mortes du capitalisme, Chroniques de fin de cycle*, Le Bord de l'eau, 2014.

LA PROTECTION DES FONCTIONNAIRES **l'exercice de leurs de représentation**

Dans le numéro 6 de *Droit social*, en juin 2001, Jean-Marie Verdier, président honoraire de l'Université Paris X (Nanterre) rédigeait un article fondamental :

« *La protection des représentants des salariés dans l'entreprise : une logique du statut.* »

C'est dans la suite du chemin ainsi ouvert que se situe cette contribution centrée sur la situation à La poste.



Thierry Renard est avocat. Il a été responsable des questions juridiques pendant vingt ans pour le syndicat SUD PTT dont il est un des fondateurs, puis pour l'Union syndicale Solidaires.

DE LA POSTE DANS mandats

La Poste est la seconde entreprise de main-d'œuvre après l'Etat¹. Les dispositions en vigueur au sein de La Poste constituent souvent des mesures qui s'étendent ensuite.

L'évolution de La Poste, sans revenir à La Poste de Louis XI ou au budget annexe du cartel des gauches en 1923², s'est faite ces dernières années à marche forcée.

Parmi les singularités de La Poste, il y a la coexistence de deux catégories de personnel (privé et public)³.

La loi du 2 juillet 1990 qui a porté création des deux exploitants publics La Poste et France Télécom, a permis le recrute-

ment de salariés de droit privé, au lieu des non-titulaires de droit public recrutés antérieurement.

Ces salariés de droit privé exercent leur activité sur les mêmes postes de travail que les fonctionnaires d'État servant en position d'activité au sein de La Poste et de France Télécom.

La loi du 2 juillet 1990 comportait au départ des restrictions pour le recrutement de contractuels de droit privé (article 31)^{4,5}

L'évolution de France Télécom a vite fait céder la digue des conditions restrictives⁶.

Puis, La Poste a suivi la même voie⁷.

De sorte que dorénavant le nombre salariés de la société anonyme La Poste est supérieur au nombre de fonctionnaires⁸.

La Poste s'est fait une spécialité à jongler avec le droit public, le droit privé et quand aucun des deux ne lui convient en créant du droit sui generis⁹.

Ainsi, La Poste a tenté de recruter massivement des contractuels de droit privé pour briser les grèves¹⁰.

¹ Près de 240 000 salariés et fonctionnaires.

² <http://www.laposte.fr/chp/mediasPdf/evtPasses/bercy1999.pdf>

³ Par personnel public on entend les fonctionnaires et les contractuels de droit public qui sont moins de 200 aujourd'hui.

⁴ Art. 31. - Lorsque les exigences particulières de l'organisation de certains services ou la spécificité de certaines fonctions le justifient, les exploitants publics peuvent employer, sous le régime des conventions collectives, des agents contractuels, dans le cadre des orientations fixées par le contrat de plan.

L'emploi des agents mentionnés à l'alinéa précédent n'a pas pour effet de rendre applicables à La Poste et à France Télécom les dispositions du code du travail relatives aux comités d'entreprise. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions dans lesquelles les agents mentionnés à l'alinéa précédent sont représentés dans des instances de concertation chargées d'assurer l'expression collective de leurs intérêts, notamment en matière d'organisation des services, de conditions de travail et de formation professionnelle.

⁵ Conseil d'Etat N° 277491,13 février 2006 – Fédération SUD PTT.

⁶ Dans un premier temps, l'article 31 est seul maintenu pour La Poste.

⁷ Article 31 Modifié par LOI n°2010-123 du 9 février 2010 – art. 11. La Poste emploie des agents contractuels sous le régime des conventions collectives.

L'emploi des agents soumis au régime des conventions collectives n'a pas pour effet de rendre applicables à La Poste les dispositions du code du travail relatives aux comités d'entreprise, ni celles relatives aux délégués du personnel et aux délégués syndicaux.

Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions dans lesquelles les agents de La Poste sont représentés dans des instances de concertation chargées d'assurer l'expression collective de leurs intérêts, notamment en matière d'organisation des services, de conditions de travail et de formation professionnelle. Il précise en outre, en tenant compte de l'objectif d'harmoniser au sein de La Poste les institutions représentatives du personnel, les conditions dans lesquelles la représentation individuelle des agents de droit privé est assurée, et établit les règles de protection, au moins équivalentes à celles prévues par le code du travail pour les délégués du personnel, dont bénéficient leurs représentants.

⁸ 109 013 fonctionnaires au 31/12/2014 et 122 334 salariés de droit privé à la même date.

⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Sui_generis

¹⁰ Cour de cassation chambre civile 1 – 19 mai 1998 – n° de pourvoi: 97-13916 CGT PTT.

Retour vers le

Ce texte a paru dans Solidaritat, revue de l'union départementale Solidaires Gard. C'est une contribution au débat, pour l'unité d'action du syndicalisme de lutte. Il est signé, et là réside aussi son intérêt, à titre individuel, mais par quatre animateurs syndicaux gardois issus de Solidaires, la CGT, la CNT et la FSU. Il ouvre des perspectives et des pistes de réflexion qui invite à la poursuite du débat dans les prochains numéros de notre revue.

Les signataires sont Jérémie Berthuin de Solidaires 30, Niko Sallaberry de la CNT 30, Thomas Sattucci de la FSU 30 et Bernard Vire de l'UL CGT Alès.

futur

En ce 120^e anniversaire de la création de la CGT, se rappeler de l'abécédaire des valeurs du syndicalisme français à ses origines, peut nous aider à y voir plus clair et à dégager des perspectives.

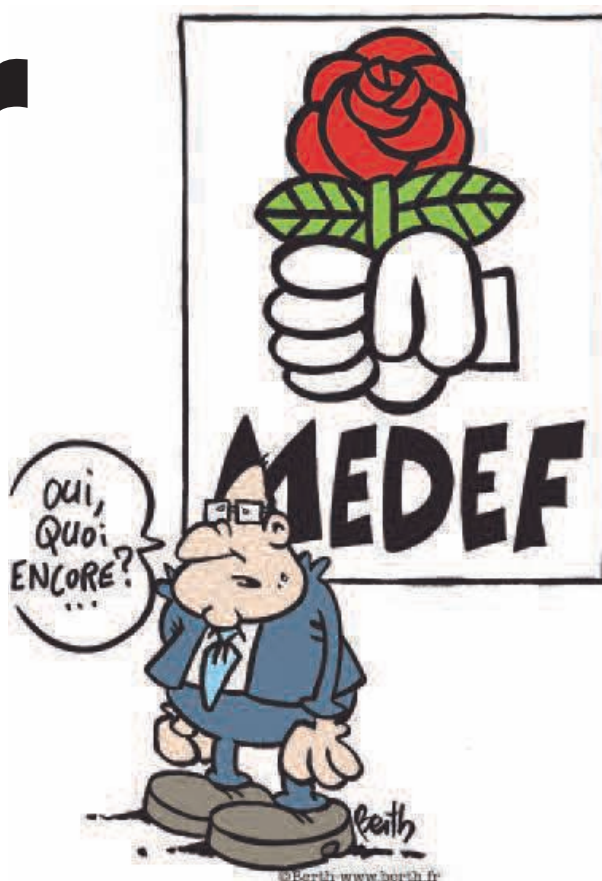
Des perspectives qui nous manquent cruellement en ces temps maudits, pour reprendre les mots de Jack London.

Des temps maudits de recul d'un mouvement social offensif et créatif. Condition sine qua non pour redonner du sens à notre action syndicale et peser sur le rapport de force.

EN CES «TEMPS MAUDITS»...

En ces temps, notre temps, où la colère sociale existe (les lambeaux de la chemise des DRH d'Air France en sont la preuve...). En ces temps, où les attaques contre nos conquêtes sociales se multiplient: Pacte de responsabilité, Loi Macron, casse du Code du travail, accord PPCR, remise en cause du statut des fonctionnaires, Loi Rebsabem, enjeux autour des salaires, du chômage et de l'austérité.

Oui, des attaques qui ont comme dénominateur commun, un gouvernement Hollande aux ordres du Medef. Un même Hollande qui en 2012 promettait, avec un



faux ton enjoué à la Jaurès, de s'en prendre à la Finance et qui le lendemain, se revendiquait comme étant un social-démocrate (non dans le sens du XIX^e, qui visait à désigner une classe ouvrière, mais dans sa reconnaissance de l'économie de marché). Un gouvernement Hollande, qui multiplie des réformes dont le seul bénéficiaire est le patronat. Des réformes qu'un gouvernement de droite n'aurait jamais pu fantasmer, ni pu appliquer sans une contestation syndicale d'envergure...

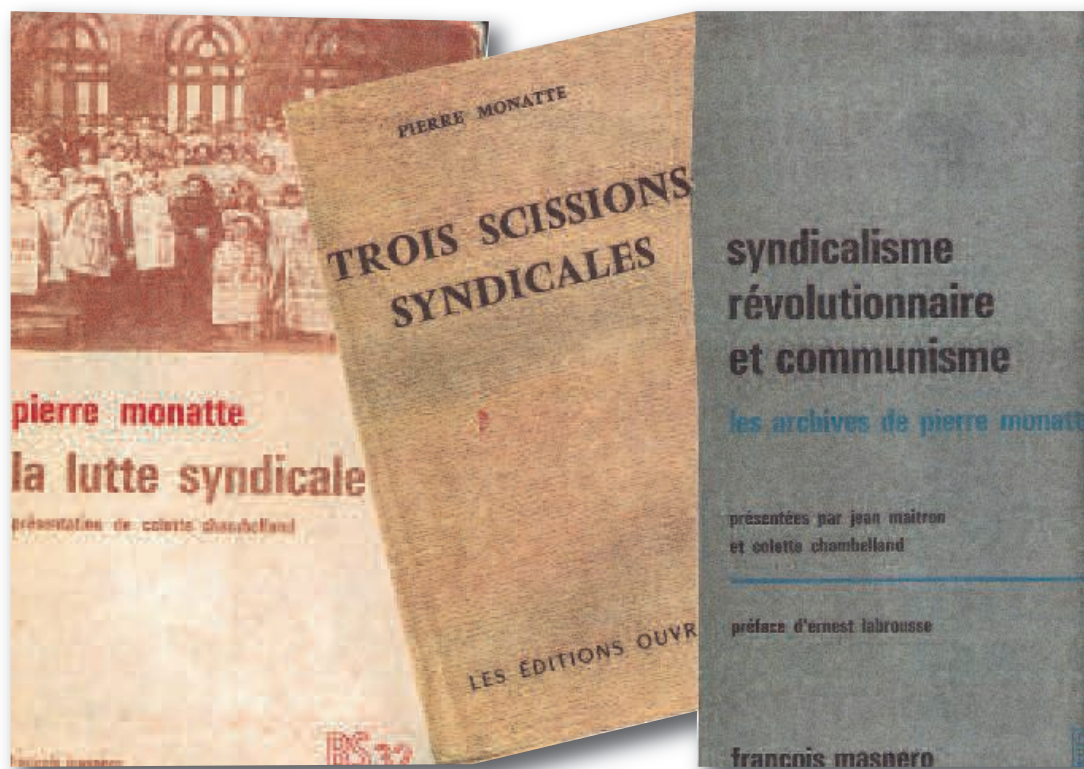
Une histoire vieille, celle des promesses non tenues par un gouvernement de Gauche! Une histoire qui bégaie hélas tant les exemples sont nombreux!

Et pour n'en détacher que quelques-uns: rappelons-nous de l'action du ministère Gayssot, sous le gouvernement de la «gauche plurielle» de Jospin, à la fin des années 90. Au ministère des Transports, le zélé «camarade-ministre», ex-leader syndical du Rail, avait laissé une trace indélé-

DU PASSÉ, ne faisons pas toujours table rase...

« Avant, c'était plus facile », « dans le temps, on mobilisait plus facilement. » Vraiment ? La référence à un passé mythifié nous sert trop souvent à dissimuler nos faiblesses présentes. Le texte, dont nous vous proposons quelques extraits, a été écrit en... 1947. Si quelques références sont datées, soixante-huit ans après, l'ensemble est très actuel ! Cette « Deuxième lettre d'un Ancien à quelques syndiqués sans galons », parue dans *La Révolution prolétarienne* d'avril 1947. Elle figure dans ce qui fut le dernier ouvrage de Pierre Monatte, *Trois scissions syndicales*.

Pierre Monatte (1881-1960) était correcteur d'imprimerie. Syndicaliste révolutionnaire, il est notamment fondateur de *La Vie ouvrière*, en 1909, puis de *La Révolution prolétarienne*, en 1925.



« **D**ans le tourbillon actuel, vous n'arrivez pas à voir clair et à trouver votre chemin. Il vous faudrait une boussole. Et pour vous, une boussole, c'est une théorie [...]

Vous voulez des raisons d'espérer. Malgré vos vingt-cinq ans, vous ne voulez pas vous battre pour le seul plaisir de se battre. Ce n'est pas la morve du jeune poulain que vous voulez jeter. Vous voulez vous battre pour quelque chose de précis, pour des résultats; non des résultats individuels et immédiats; mais pour un but certain, même lointain, mais élevé, et qui en vaille la peine. Vous êtes exigeants. Vous avez raison. C'est bien d'être exigeants. À condition que ce ne soit pas une excuse pour ne jamais commencer. Ni pour mépriser le petit travail corporatif de chaque jour dans les syndicats.

Vous trouvez que vos aînés ont eu de la chance: en 1906¹, la route était toute droite devant eux, devant nous; en 1919², mieux encore, l'horizon brillait du feu de la Révolution russe, le chemin était lumineux. Aujourd'hui, en ce pauvre 1947, l'horizon est bouché. Le nationalisme, celui de la guerre et celui de la Résistance, a tout submergé. L'esprit de classe est recouvert par le chauvinisme. Pas en France seulement, mais partout. Si bien que l'internationalisme ouvrier a disparu. Il n'y a plus de liens entre militants de pays différents. [...]

¹ 1906 : congrès de la CGT où est adopté ce qui prendra le nom de « Charte d'Amiens ».

² 1919 : création des Comités syndicalistes révolutionnaires au sein de la CGT.